



**277<sup>e</sup> RÉUNION (RÉGULIÈRE)  
LE 27 FÉVRIER 2021  
EN LIGNE, DIFFUSÉE EN DIRECT**

---

**PRÉSENCES**

<b>MEMBRES ÉLUS :</b>	Cottreau, Marcel - président	Clare	
	d'Entremont, Jeanelle - vice-présidente	Argyle	
	Arsenault, Jeff	Halifax	
	Babin, Denise	Argyle	
	Benoit, Alfred	Pomquet	
	Comeau, Michel A.	Clare	
	David, Cetus	Richmond	
	deViller, Clyde	Argyle	<i>absent de 10 h 35 à 11 h 15</i>
	Haché, Philippe	Inverness	
	Hinton, Jessica	Truro	
	Howlett, Katherine	Halifax	
	Larade, Joeleen	Inverness	<i>quitte à 13 h 05</i>
	Lavigne, Hélène	Annapolis	
	LeBlanc, Rachelle	Clare	
	LeFort, Marcel	Sydney	
	Pinet, Marc	Halifax	
	Racette, Diane	Rive-Sud	
Samson, Blair	Richmond		
<b>PERSONNEL :</b>	Comeau, Michel	directeur général	
	Goud, Audrée-Maude	secrétaire du Conseil	
	Saulnier, Janine	trésorière du Conseil	
<b>MEDPE :</b>	Amirault, Stephen	agent régional d'éducation	
<b>OBSERVATRICE :</b>	Simon, Cathy	coordonnatrice aux communications	

**Samedi 27 février 2021**

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL**

Vérification du quorum

À 9 h, le président ouvre la réunion régulière du Conseil et constate le quorum.  
Audrée-Maude Goud agit à titre de secrétaire d'assemblée.

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

*Diane Racette, appuyée par Hélène Lavigne, propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

## 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

### 3.1. Réunion 276 (régulière), En ligne

*Clyde deViller, appuyé par Philippe Haché, propose d'adopter le procès-verbal de la réunion régulière du 23 janvier 2021. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

## 4. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

### 4.1. SUIVI AUX RÉOLUTIONS 276

Le suivi aux résolutions est déposé.

## 5. PRÉSENTATION – CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL (CJP)

Mesdames Laurie-Martin-Muranyi, directrice générale du CJP, et Daphnée de Lamirande, représentante de l'École secondaire du Sommet au conseil de direction du CJP, font une présentation pour présenter le CJP au nouveau Conseil 2020-2024.

La présentation porte, entre autres, sur la vision, la mission, les valeurs, la structure organisationnelle, les programmes et les services offerts du CJP.

À la suite de la présentation, les membres ont l'opportunité de poser des questions de clarification. Le président prend un moment pour remercier les présentatrices et pour souligner l'importance du partenariat entre le CJP et le CSAP.

## 6. COMITÉ À HUIS CLOS

*Philippe Haché, appuyé par Marcel LeFort, propose que le Conseil se réunisse à huis clos. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

## 7. FIN DU COMITÉ À HUIS CLOS

*Hélène Lavigne, appuyée par Philippe Haché, propose de mettre fin au huis clos et de retourner en assemblée régulière. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

## 8. RAPPORT DU COMITÉ À HUIS CLOS

La vice-présidente indique que le Conseil a reçu de l'information sur le cas confidentiel 2018-21 ainsi que le rapport de suspensions.

## 9. MISE À JOUR COVID-19

Le directeur général donne une mise à jour concernant la situation de la pandémie à COVID-19 en ce qui a trait au système scolaire.

Il précise les nouvelles restrictions en place annoncées le 26 février 2021 qui sont en vigueur dès le 27 février à 8 h. Il mentionne, entre autres, qu'il n'y a pas de sports permis entre les écoles pour l'ensemble des écoles et qu'aucune utilisation des espaces scolaires-communautaires n'est permise pour les écoles de la municipalité régionale d'Halifax.

Il mentionne que, à ce jour, le CSAP a seulement vu un cas positif de la COVID-19 dans ses écoles et que les écoles ne sont pas les endroits où le virus se propage. Il souligne, cependant, l'importance de continuer de suivre les consignes de la Santé publique et de rester vigilant.

*Clyde deViller quitte la réunion à 10 h 35 et ne fait plus partie du quorum.*

## 10. AFFAIRES DU CONSEIL

### 10.1. RAPPORT DÉFIS D'INFRASTRUCTURE

*Diane Racette, appuyée par Michel A. Comeau, propose que le Conseil se réunisse en comité plénier. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

*La vice-présidente préside le comité plénier.*

*Clyde deViller rejoint la réunion à 11 h 15 et fait maintenant partie du quorum.*

Les membres prennent connaissance et discutent du rapport *Défis d'infrastructure*, qui est un outil pour identifier les priorités en infrastructure de l'année suivante.

Les membres recevront prochainement un sondage pour établir les priorités 2021-2022. Les résultats du sondage seront présentés à la réunion du 10 avril 2021, où le Conseil devra confirmer ses priorités par motion.

*Cetus David, appuyé par Philippe Haché, propose que le Conseil sorte du comité plénier et retourne en assemblée régulière. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

*Pour des raisons de logistiques, les membres traitent les points 11, « Remise du Prix de reconnaissance du CSAP », et 12, « Principes de dotation 2021-2022 », avant de traiter les points 10.2 et 10.3.*

## 10.2. DEMANDE DU CONGRÈS MONDIAL ACADIEN 2024

*Denise Babin se déclare en conflit d'intérêt à ce point à l'ordre du jour, étant un membre du groupe organisateur du Congrès mondial acadien 2024. Conformément à l'article 4.02.3 du Règlement intérieur, elle quitte la réunion et ne fait plus partie du quorum.*

Les membres ont reçu une demande de partenariat provenant du groupe organisateur du Congrès mondial acadien (CMA) 2024. Il en est convenu que l'administration entamera les discussions avec le groupe organisateur du CMA pour élaborer une entente qui reviendra au Conseil pour adoption.

*Denise Babin rejoint la réunion et fait maintenant partie du quorum.*

## 10.3. RÉUNIONS DU CONSEIL

Un membre indique qu'il a reçu des appels de gens qui se demandent pourquoi le Conseil ne se rencontre pas en personne dans les régions à l'extérieur d'Halifax où il y a moins de cas de la COVID-19. Il mentionne les bénéfices économiques aux petites communautés lorsqu'elles reçoivent ces réunions en région.

Il est répondu qu'il y a plusieurs raisons qui rentrent en ligne de compte; tels que :

- Nous sommes toujours dans le milieu d'une pandémie où les règlements changent rapidement tel que la taille des regroupements permet et les restrictions de rentrer/sortir de certaines régions;
- Il est recommandé par la Santé publique d'éviter le déplacement entre les régions;
- Le CSAP est un Conseil provincial qui, si compromis, pourrait transmettre le virus lors d'une réunion en personne qui pourrait être la cause que le virus se transmette dans plusieurs communautés par l'entremise des membres qui voyagent;
- Les employés du CSAP ont leurs rencontres du personnel par le biais de Zoom aussi; le Conseil ne devrait pas faire d'exception pour ses rencontres.

## 11. REMISE DU PRIX DE RECONNAISSANCE DU CSAP RÉCIPIENDAIRE : M. KENNETH GAUDET

À 12 h 30, le Conseil décerne le Prix de reconnaissance du CSAP à M. Kenneth Gaudet. En raison de la pandémie, ce prix ne pouvait pas lui être remis en personne; cependant, une vidéo de félicitations avec des témoignages provenant de sa famille, ses amis, et ses collègues fut préparée et diffusée en son honneur.

Lien à la vidéo : [https://www.youtube.com/watch?v=F\\_g3Ezx8OhE](https://www.youtube.com/watch?v=F_g3Ezx8OhE)

M. Gaudet s'est distingué de façon exceptionnelle et exemplaire dans le domaine de l'éducation et à l'épanouissement de la langue française et de la culture acadienne en Nouvelle-Écosse. Le Conseil scolaire acadien provincial le remercie.

## 12. PRINCIPES DE DOTATION 2021-2022

M. Normand DeCelles, directeur des ressources humaines, est présent à ce point à l'ordre du jour pour présenter le document « Principes directeurs pour la dotation des écoles - Année scolaire 2021-2022 » qui est divisé en quatre sections :

- Section 1. Dotation des salles de classe;
- Section 2. Administration scolaire;
- Section 3. Autres allocations personnel enseignant;
- Section 4. Personnel de soutien des écoles

*Joeleen Larade quitte la réunion à 13 h 05 et ne fait plus partie du quorum.*

Les principes de dotation des sections 1, 2, et 4 maintiennent le statu quo. La section 3 voit les changements proposés suivants :

### 3.2 Appui précoce en littératie (APL)

L'attribution de la dotation pour APL pourrait être révisée légèrement selon les besoins de chaque école.

### 3.3 Programme d'intervention précoce en lecture et écriture et francisation (IPLÉ)

- Intervention individuelle quotidienne de 30 minutes (1<sup>ère</sup> année)
- Calcul basé sur 20 % à 30 % des élèves en 1<sup>ère</sup> année
- Dotation minimum par intervenant d'IPLÉ (0,2) dotation maximum par intervenant (0,5 ETP)

L'attribution de la dotation d'IPLÉ pourrait être révisée légèrement selon les besoins de chaque école.

### 3.4. Mentors spécialisés en communication orale et en francisation

- 0,1 ETP accordé à certaines écoles pour les plans de transition/nouveaux arrivants

L'attribution de la dotation mentorat pourrait être révisée légèrement selon les besoins de chaque école.

### 3.5. Allocation pour le temps de préparation (dotation des spécialistes en musique et en éducation physique)

Les enseignants auront droit à un minimum de 12,5 % de temps de préparation, conformément à l'article 59.02 du contrat provincial des enseignants de la Nouvelle-Écosse.

#### **Résolution 277-01**

Diane Racette, appuyée par Rachelle LeBlanc, propose que le Conseil accepte les Principes de dotation pour l'année scolaire 2021-2022.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

## 13. PROCESSUS POUR LE CONCOURS DU POSTE DE DIRECTION GÉNÉRALE

Le 9 février 2021, Michel Comeau a annoncé qu'il prendra sa retraite à la fin de son mandat en juillet 2021. Le Conseil établit alors un comité de sélection de la direction générale du CSAP, conformément à la politique 401 du Conseil.

Les membres indiquent que ce serait favorable de donner l'autorité au comité de déterminer s'ils devraient faire tout le travail à l'interne ou embaucher une firme de consultants. Il est confirmé que le budget du Conseil pourrait absorber les frais de consultants.

Les membres définissent la composition préconisée du comité. Celui-ci consistera de la présidence, la vice-présidence, un membre par région, un membre en général, ainsi que l'agent régional d'éducation conformément à la *Loi sur l'éducation*. Le président, la vice-présidente, et l'agent régional d'éducation étant tous déjà en place, les membres passent à la sélection d'un membre par région et un membre en général par l'entremise d'un sondage électronique.

Un membre soulève son opposition due au fait qu'il y a plusieurs personnes sur le comité qui proviennent de la région du Sud-Ouest; spécifiquement le président, la vice-présidente, l'agent régional d'éducation et le membre représentant la région.

Certains membres se prononcent en désaccord de cette opposition. Il est mentionné que les rôles du président, de la vice-présidente et de l'agent régional d'éducation sur le comité ne sont pas pour représenter la région du Sud-Ouest et qu'il serait inapproprié de catégoriser les membres du comité de cette façon.

Suite aux délibérations, les membres procèdent à la motion qui suit.

#### **Résolution 277-02**

Katherine Howlett, appuyée par Clyde deViller, propose de nommer Marcel Cottreau, Jeanelle d'Entremont, Cetus David, Diane Racette, Denise Babin, Marc Pinet, et Stephen Amirault au sein du comité de sélection de la direction générale. Ce comité aura l'autorité de choisir de faire le travail à l'interne et/ou d'embaucher une firme de consultants.

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.**

#### **14. RAPPORTS D'ACTIVITÉS**

##### 14.1. RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le rapport est déposé.

##### 14.2. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général souligne quelques points de son rapport.

##### 14.3. RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

Le rapport est déposé.

##### 14.4. RAPPORT DES RESSOURCES HUMAINES

Le rapport est déposé.

##### 14.5. RAPPORT DU COMITÉ DES POLITIQUES

La présidente du comité des politiques explique la nécessité que le comité des politiques élabore une politique sur les élections scolaires pour décrire ce que les candidats peuvent et/ou ne peuvent pas faire durant les élections et pour remplacer la résolution 2m-210-03a qui fut rescindée à la réunion 234 du Conseil décrivant l'information que les écoles pouvaient partager aux familles lors de la période d'élections scolaires.

*Katherine Howlett n'est pas présente lors de la tenue de la motion ci-dessous. La prochaine motion est adoptée à la majorité des voix, conformément à l'article 6.32 (b) du Règlement intérieur du Conseil.*

### Résolution 277-03

Diane Racette, appuyée par Clyde deViller, propose que le Comité des politiques développe une politique arrimée sur les élections scolaires décrivant ce que les candidats peuvent et/ou ne peuvent pas faire et les informations du Conseil diffusées aux familles par l'entremise des écoles lors de la période d'élections scolaires.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

#### 14.6. RAPPORT DU COMITÉ D'ÉDUCATION

Le rapport est déposé.

#### 14.7. RAPPORT DU COMITÉ 25<sup>E</sup> DU CSAP

Le rapport est déposé.

#### 14.8. RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE À LA FNCSF

Le rapport est déposé.

#### 14.9. RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU CG U. STE-ANNE

Le rapport est déposé.

### 15. DÉPÔTS

#### 15.1. CORRESPONDANCE

*Les membres prennent un moment pour visionner la courte vidéo promotionnelle qui sera diffusée sur CTV pour la Semaine de promotion de l'éducation en français en Nouvelle-Écosse.*

### 16. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES

Les membres posent des questions qui portent sur les sujets suivants :

- La construction et des rénovations majeures pour des « écoles vertes »;
- Les autobus électriques et des stations de recharges pour les véhicules;
- Suivis de l'utilisation des pages Facebook pour les membres pour partager les publications du CSAP;
- La hausse de soutien complexe lors de la transition de Grandir en français et maternelle;
- Les opportunités de développement professionnel des membres du Conseil;



#### 17. AVIS DE MOTIONS

Aucun.

#### 18. PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

La prochaine réunion régulière est prévue le 10 avril 2021.

#### 19. LEVÉE DE LA SÉANCE

*À 15 h 40, les points à l'ordre du jour ayant été traités, Marcel LeFort propose de lever la séance.*

---

Marcel Cottreau, président

---

Audrée-Maude Goud, secrétaire du Conseil